# Conseil de paroisse, procès-verbal du 29 août 2022

Note: PV rédigé le 1er septembre par JFM et envoyé pour examen. Publié le 8 septembre.

---

**Présents**: Gisèle Gaud (GG), Pierrette Sapey (PS), Bernard Blondin (BB), Christophe Cortiglia (CC),
**Membre de droit:** Elie Maomou (EM)
**Excusée:** Véronique Crettenand (VC)

---

La séance est ouverte à 18h25. Le président salue les membres, en particulier Elie Maomou, notre abbé, qui remplace désormais Isabelle Hirt, assistante pastorale, partie à la retraite le 31 août comme membre de droit du Conseil.

## PV de la séance du 29 juin (JFM)

Adopté.

## Informations de la présidence (JFM)

Le président a diffusé deux bulletins d'information les 15 et 25 août. Pas de commentaires.

### Agenda Compesières 2022-2023 (cliquer sur le titre pour accéder à l'agenda)

**Mariage 3 septembre**: Gisèle
**Mariage 8 septembre Jeûne genevois** Elie signale qu'il sera l'officiant. JFM est à disposition au besoin
**Baptêmes 18 septembre** ils auront lieu pendant la messe, ce qui sera la règle dorénavant.
Location 10 septembre: JFM
Location 17 septembre: Pierrette
Location 24 septembre: JFM

### Réunion Mairie-Conseil du 7 juillet et affaires communales

A la suite de la réunion du 7 juillet et d'un échange de courriel entre le président et le secrétaire général relatif à une possible gestion de la salle paroissiale par la commune, il est décidé de mandater Christophe et Bernard pour reprendre contact avec la mairie pour évaluer ses besoins. En cas de besoins avérés et de reprise par la commune de la gestion

de la salle, il y aura lieu d'établir un contrat de location. Dans ce cas, il est convenu de suspendre les démarches en vue de louer le 1er étage de la salle.

### Lettre à Fabienne Gigon, représentante de l'évêque à Genève

Le président propose un projet de lettre dans laquelle il invite Fabienne Gigon à l'occasion du 100e de l'orgue les 19 et 20 novembre. Le principe est validé mais le parti-pris d'utiliser le tutoiement ne fait pas l'unanimité. Le président rédigera un second projet.

### Facture QR code

Durant l'été, le président a également refait le panneau de don pour l'église ainsi que le bulletin de versement de la paroisse (voir en annexe)

## 100e de l'orgue, 19 et 20 novembre (V Crettenand)

L'absence de Véronique ne permet pas d'avancer sur l'organisation de la manifestation.

**Repas du 20 novembre** Le président signale que, sollicité par ses soins, André Crettenand a renoncé à s'occuper du repas du dimanche. Il faudra donc recourir peut-être à un traiteur.

**Messes musicales**
Dans le cadre du 100e de l'orgue et dans le souci d'élargir la fréquentation des messes qui ne sont pas animées par la chorale, le président a accueilli positivement une proposition de Michel Favre. Le dimanche 13 novembre pourrait accueillir le groupe des trompettistes de l'harmonie municipale de Plan-les-Ouates. Il a aussi approché Gaëlle Richeux qui est professeur de flûte au conservatoire populaire qui s'est dite intéressée.

Le président revient sur la messe clarinette du 12 juin. Elie Maomou rappelle que le déroulé de la messe est sous la responsabilité du prêtre. Il n'est pas opposé à l'intervention de musiciens pour autant que les pièces jouées s'accordent avec les moments de la liturgie. La liste des pièces jouées le 13 novembre sera donc assez tôt transmise à l'équipe liturgique.

**Autres contacts dans le cadre du 100e**
Le président informe le Conseil que, toujours dans le cadre du 100e, il a contacté Diego Innocenzi, expert dans le projet Orgue 21, pour l'inviter les 19 et 20 novembre ainsi que Andrea Boniforti, organiste titulaire de Carouge, pour organiser une visite de l'orgue de Sainte-Croix.

Ces initiatives sont diversement appréciées et ne font pas l'unanimité. Certains membres (GG et EM) jugent inopportun le contact avec M. Innocenzi craignant qu'il puisse être compris comme une intervention intempestive dans les travaux en cours de la commission tripartite.

La visite de l'orgue de Carouge suscitent aussi des réactions contrastées. Le président explique que cette proposition est le résultat d'une discussion déjà ancienne avec le président du Conseil de paroisse de Carouge qui s'est dit tout à fait intéressé par cette initiative. Andrea Boniforti serait disponible le mardi 18 ou 20 octobre à 11h, dans l'après-midi ou le soir après 19h.

### Affiche, communication. Préinscription

Le président a préparé une affiche du 100e qu'il a placardée à l'église ainsi qu'une liste d'inscription au repas.

### Opération verres marqués de la croix de Malte et du mot Compesières

L'idée de refaire une série de verres sérigraphiés de la croix de Malte et du mot Compesières est bien accueillie, mais le temps semble compté pour le mois de novembre. Le président transmettra à Bernard Blondin les coordonnées de l'entreprise de Corseaux sur Vevey. L'entreprise Univerre à Sierre et sa filiale Glassmania offre des solutions à moins de 3 fr le verre dès l'achat de 1000 exemplaires.

### Organisation du repas, prix, discours, animation

Christophe, Bernard et Véronique feront le point prochainement.

## Pastorale 2022-2023

Le point n'est pas abordé faute de temps.
La messe sur le pré à Compesières est annulée.

## Finances (B. Blondin)

État des comptes à quatre mois de la fin de l'année. Budget 2023
Le point de situation réalisé par notre comptable Annick indique que nous devrions boucler dans les chiffres noirs, une première depuis plusieurs année. Les charges sont contenus et les recettes sont dans le budget voire plus, notamment les locations de la salle St-Sylvestre.

### Souscription paroissiale septembre 2022

Le président qui avait fait pencher la balance pour favoriser l'envoi d'une souscription paroissiale propose d'attendre janvier et les voeux de la Nouvelle année civile.

### Gestion de la salle St-Sylvestre 2023

Voir ci-dessus sous Informations du président

## Bâtiments (C Cortiglia)

Le groupe Finance-Bâtiment (FinBat) s'est réuni et a fait le tour de toutes les questions en suspens.

**Travaux église** Gisèle demande à ce qu'on réinstalle l'ancienne poignée de la porte de l'église
**Chauffage de l'église 22-23.** Compte tenu de la situation énergétique, il faut envisager de réduire la température de l'église cet hiver. Le président propose de rester jusqu'à Noël à 13 degrés en base et 17-18 degrés lors des événements. Et de baisser la température à 7 ou 8 degrés dès après Noël et d'envisager de célébrer les messes dans la salle St-Sylvestre. EM n'est pas de cet avis. Il pense que les gens peuvent s'habiller plus chaudement. GG demande qu'on ne descende pas la température à moins de 10 degrés.

Décision est prise de rester à 13-17 jusqu'à Noël et de diminuer la température à 10-13 degrés dès le 26 décembre jusqu'en mars.

**Travaux St Sylvestre** Le nettoyage des vitres a été confié à Ana qui nettoie déjà l'église une fois par semaine
PLusieurs contrats d'entretien (Cuisine, alarme incendie, extincteurs) sont en attente et à l'étude.
L'éclairage de la grande doit être contrôlé. Adapter la signalétique des boutons pour éviter la confusion entre l'éclairage indirect du plafond et l'éclairage direct de la salle.
Les outres à savon doivent être remplacées.
Un four supplémentaire a été installé dans la cuisine pour le restaurant scolaire.
L'introduction de deux services peut avoir des incidences sur la mise à disposition de la salle à 14h pile.

## Autres affaires en cours

**Orgue 21.** Selon EM, plusieurs séances ont été agendées et il n'est pas impossible qu'une ag extraordinaire puisse être convoquées avant NOël.
**Projet «Solaire, empreinte environnementale de la paroisse »** Le président souhaite que le projet de délibération fasse l'objet d'une examen au sein d'une petite commission extérieur au Conseil. Il suggère que l'on prenne contact avec F Métral de l'ECR.
**Projet Cercle des « Amis de Compesières »** Le projet de délibération présentée à l'AG du 29 novembre 2021 est à faire connaître et à préciser en vue d'une adoption en 2023. Le président souhaite que Bernard s'entoure d'une petite commission pour étudier ce projet. EM rappelle que les changements de statuts touchent toutes les paroisses, qu'il vaudrait mieux envisager la création d'une association ad hoc indépendante. GG suggère qu'on profite de l'opération souscription pour informer les paroissiens de ce projet de cercle possiblement au moyen d'un questionnaire
**Don de solidarité de la paroisse 2022** Un projet de délibération a été envoyé avec la convocation. Le président rappelle que l'ancien conseil avait renoncé, selon A Crettenand, à octroyer des aides. GG rappelle que le Conseil de communauté Salève (ex CUP Salève) désigne chaque année une oeuvre à aider. Elle avait elle-même présenté deux actions. EM informe que l'UP a aidé un projet d'école dans sa région de naissance. Décision à la prochaine séance.
**Participation à la Maison d'Église de l'ECR** Le président rappelle la demande de l'ECR transmise aux paroisses par courrier le 1er février. Il a reçu en date du 7 juillet une lettre de remerciements erronés. Il a élaboré à l'attention du Conseil de ce 29 août un projet de délibération octroyant, comme demandé, 2% des fonds libres possédés par les paroisses, soit 3000 fr.

## Bénévolat, services, Qui fait quoi (tous)

Ce point n'a pas été abordé, faute de temps

- Groupe de répondants pour les cérémonies, les concerts, les locations
- Groupe des lecteurs et auxiliaires de messe
- Boucle WhatsApp (Alerte et rapport)
- Groupes de nettoyage (création d'un nouveau groupe, mise à jour)

- Conseil de communauté, Conseil pastoral de l'UP, Conseil et comité de gestion de l'UP (trouver de nouvelles forces)

## Divers et propositions individuelles

EM demande si l'autel de Compesières a bien été consacré. GG répond par l'affirmative, tout en remettant en cause ce rituel qu'elle estime relever de la magie.

## Prochaines séances

**Lundi 31 octobre à 18h15. Le Conseil décide de renoncer à la séance du 26 septembre.**

La séance est close à 20h40.

**PAROISSE DE COMPESIÈRES**
Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon
compesieresinfo.blog.tdg.ch

# Merci de votre soutien

## Comment faire?

1. Via un smartphone ou un ordinateur, ouvrez l'application de votre banque ou de PostFinance et scannez le code QR. Toutes les informations s'affichent, ajoutez le montant de votre don.
2. Au guichet de l'office postal, présentez le coupon de paiement ci-dessous en ayant indiqué votre nom et le montant de votre don. Vous pouvez aussi envoyer le bulletin de versement à votre banque ou à la poste dans une enveloppe timbrée. Merci de votre versement!

**IBAN Paroisse: CH 36 8080 8009 3392 7624 4**

Tout don supérieur à 50 fr peut être déduit des impôts

| | |
|---|---|
| La paroisse de Compesières fait partie de l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias www.upca.ch compesieresinfo.blog.tdg.ch. Contact; 022 784 31 03. compesieres@cath-ge.ch. Prêtre administrateur: Elie Maomou, cure de Carouge | La paroisse de Compesières et l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias vivent de vos dons. Lors de vos paiements, scannez ce code QR. IBAN CH 36 8080 8009 3392 7624 4. Merci! Tout don de 50 fr ou + est déductible des impôts. |

Coupon de paiement

**Récépissé**

**Compte / Payable à**
CH64 3080 8009 3392 7624 4
Paroisse de Compesières
1257 La Croix-de-Rozon

**Référence**
00 00000 00000 00000 00000 00011

**Payable par (nom/adresse)**

**Monnaie** **Montant**
CHF

**Point de dépôt**

**Section paiement**

**Monnaie** **Montant**
CHF

**Compte / Payable à**
CH64 3080 8009 3392 7624 4
Paroisse de Compesières
1257 La Croix-de-Rozon

**Référence**
00 00000 00000 00000 00000 00011

**Payable par (nom/adresse)**